

SITUATIONS URBAINES ET CRIMINALISATION DES COMPORTEMENTS une grille de lecture appliquée à l'Afrique noire

Philippe Haeringer
Paris, France

1^{re} Introduction

Si certains juristes spécialistes de droit foncier ou de droit du travail ont fait leur jonction avec les équipes de recherche sur la ville, cela s'est moins vérifié chez les spécialistes du droit pénal, sans doute parce que les disciplines fondatrices de la recherche urbaine, y compris la socio-anthropologie, ne se sont que peu intéressées à la criminalité citadine. Ce désintérêt n'est certes pas total, mais il n'est guère contredit qu'à la périphérie de l'objet: répression politique, problématique de la corruption, lutte anti-drogue, délinquance juvénile. Ce dernier thème, notamment, a d'ores et déjà mobilisé de nombreux chercheurs. Il reste que, globalement, la criminalité et son traitement pénal sont peu connus des anthropologues urbains, au moins dans la sphère de l'Afrique noire francophone.

Ce domaine doit-il rester celui des *pénalistes* et des criminologues au sens le plus strict? La criminologie doit-elle entrer en anthropologie? La réponse à cette dernière question paraîtra d'autant plus devoir être positive (et négative la réponse à la première question) que l'on prétendra étudier une criminalité *citadine*. Associer ces deux vocables, c'est en effet déjà prendre le parti de n'aborder la criminalité que dans le cadre d'un champ social déterminé. Mieux, c'est déclarer vouloir l'appréhender comme un fait social non seulement signifié, mais signifiant. Une chose est de tenir compte du contexte pour interpréter une criminalité (et donc d'ouvrir le champ de la criminologie), une autre est de se saisir du dossier *criminalité*, élargi à son traitement pénal et répressif, comme d'un élément d'interprétation de la société dont il est issu.

Si telle doit être l'inspiration de notre démarche, cela revient à prendre du recul par rapport au pénal, sans qu'il puisse être pour autant question de le marginaliser a priori. Les interrogations centrales tourneront nécessairement autour de sa légitimité et de sa cohérence. On s'interrogera, par exemple, sur l'ambiguïté des pratiques policières, ou bien sur le décalage existant entre le code pénal et les pratiques judiciaires d'une part, entre le code pénal et les pratiques sociales d'autre part. Dans ces distorsions gisent à l'évidence des indications sur les systèmes de valeur qui opèrent et s'affrontent dans les sociétés étudiées. De la façon dont les



conflits sont gérés ou résolus, sans doute pourra-t-on inférer, pourvu que l'on soit en mesure de comparer des expériences différentes, des caractères propres aux *citadinités* correspondantes. Mais non sans s'obliger à des détours.

Ces détours, il faudra les faire à la fois en amont et en aval du pénal. *En amont* pour identifier, dans les situations urbaines étudiées, les facteurs criminogènes (économiques, sociaux, culturels), pour en étudier l'historicité, y compris celle de la criminalité elle-même et des formes qu'elle prend. Mais aussi pour s'interroger sur les représentations de la criminalité et de la délinquance, sur les frontières entre la norme et la déviance, sur la dénonciation et la non-dénonciation.

En aval ou, plus exactement, *au-delà* du pénal, ce sont les enjeux cachés derrière l'argument pénal qu'il conviendra de débusquer: le pénal comme prétexte. Ces enjeux peuvent être de l'ordre de la compétition économique et sociale, ethnique (y compris la rivalité entre nationaux et étrangers), politique, idéologique. Ils peuvent plus directement relever des luttes pour le *droit à la ville*, comme celles qui ont trait au sol urbain (cf. les politiques de *déguerpissement*, l'éradication de *l'encombrement humain*, etc.).

La stigmatisation d'un fait de délinquance peut être un outil de gouvernement et s'assimiler à un chantage (à l'insécurité, à l'insalubrité, aux abus d'un groupe social, etc.). Alors s'établit un jeu subtil entre le pouvoir, les médias (même d'un parti unique) et l'opinion (même réduite à un simple *sentiment populaire*). Lorsque celle-ci résiste, quelle légitimité faut-il lui accorder? Est-elle détentrice d'un *bon sens* populaire ou de valeurs *authentiques*? Est-elle un garde-fou? Mais il existe aussi des *psychoses* collectives endogènes qui mettent le gouvernement au pied du mur, et le somment de répondre à un appel à répression.

Dans cet entrelacs de valeurs où la délinquance joue comme un amplificateur, dans cette interrogation sur la norme et la déviance au travers d'optiques entrecroisées, dans ce jeu de pouvoirs et de contre-pouvoirs dont certains ne sont que des *émotions* ou des inerties, nous découvrirons quelques clés indispensables à une lecture nuancée du couple ville/violence.

On trouvera ci-dessous une grille de repères thématiques susceptible de guider une telle découverte¹.

¹ Cette étude reprend les termes introductifs et conclusifs d'un débat organisé (sous la direction de l'auteur) dans le cadre du séminaire CNRS/ORSTOM "Villes et citadins des tiers-mondes". C'était en 1985, mais ces pages méritent sans doute encore aujourd'hui d'être extraites du volumineux "Dossier n°3" de ce séminaire de quatre ans, réuni et diffusé en 1987, mais non éité. Une reconnaissance particulière est due au criminologue belge Guy Houchon, dont la compétence et la rigueur irriguèrent largement ce débat.

2. En amont du pénal

Situations urbaines, criminalisation des comportements, repérage et constitution des populations cibles.

- a. *Nouvelles attitudes de la criminologie*
 - réévaluation du rapport à la norme et aux situations sociales
 - abandon de la criminogénèse ontologique
- b. *Déterminants*
 - sociaux, économiques, politiques de la délinquance et de la criminalité
- c. *Déterminants culturels*
 - du village à la ville
 - de la ville à la mégapole
 - l'anomie
- d. *Historicité*
 - rappel des analyses concernant l'Europe post-révolutionnaire et industrielle
 - ou celles concernant l'Amérique du Nord
 - les antécédents coloniaux et précoloniaux
- e. *Conduites et activités comme facteurs potentiels de criminalisation*
 - relation entre 'survie' urbaine et criminalisation
 - place de la délinquance statutaire
 - activités informelles et économie souterraine
 - Porosité entre activités légales et activités illégales
- f. *Construction de l'objet*
 - représentations mentales, systèmes de référence
 - sortie des situations problématiques du groupe primaire vers des formes institutionnalisées
 - renvoi à l'Etat.
- g. *Position de l'Etat*
 - discours, codes, groupes cibles, appareils
 - la visibilité, facteur discriminant
- h. *Différenciation des actes déviants*
 - importance de la criminalité primaire; vagabondage
 - prédominance du délit de vol; lien avec la survie urbaine
 - homicides; survivance des scénarios à justification tribale et formes nouvelles

- i. *Spécificité de la délinquance juvénile*
 - rôle de la scolarisation/déscolarisation
 - incidence de la déstructuration des liens familiaux, parentaux, tribaux
- j. *Evolution des pratiques criminelles*
 - apparition des bandes organisées
 - amélioration des techniques; les écoles du crime
 - d'une attitude occasionnelle au professionnalisme
- k. *Superposition de la délinquance juvénile et de la criminalité adulte*
 - liens structurels (récupération de l'une par l'autre)
 - liens de succession. La délinquance juvénile fondatrice de la criminalité adulte
- l. *Impact des grands courants mondiaux*
 - narco business et autres trafics mafieux
 - terrorismes et intégrismes d'inspiration internationale

3. Autour du pénal

Pratiques préventives et répressives, dispositifs d'intervention.

- a. *Situations concrètes (études de cas)*
 - décalage entre discours, codes et pratiques
- b. *Fonctionnement des appareils*
 - ambiguïté des pratiques policières; faiblesse de l'énergie de poursuite
 - inconsistance du chaînon judiciaire (analyse des jugements, examen de la hiérarchie des peines, décryptage du système de valeurs sous-jacent)
 - reinterprétation du code pénal
 - prédominance d'une *dynamique* pénitentiaire
 - autres voies, non pénales, de la réaction sociale organisée (villages psychiatriques, retours à la terre, etc.)
- c. *Sélectivité de la répression pénale*
 - les amendes transactionnelles
 - la corruption: une expectative quotidienne
 - l'intervention des *réseaux* sociaux. Faible rétention de l'appareil répressif (sauf en cas de luttes politiques)
 - la notion *d'enfant pour l'Etat*
- d. *Régulation sociale et pression à la conformité*
 - attitudes éducatives
 - socialisation de l'individu

- complémentarité entre famille, groupements d'originaires, confréries, associations, etc.
- e. *Croisement de la réaction sociale diffuse et de la réaction sociale organisée*
 - interaction, négociation, dialectique entre les systèmes de référence
- f. *Les différents registres de la politique criminelle*
 - éducation
 - compensation
 - conciliation
 - traitement
 - pénalité
- g. *Effets néfastes de la machine pénale*
 - quoique peu efficace, elle s'emballe rapidement.
 - sa charge symbolique peut se montrer dangereuse.
 - elle peut aggraver les situations de marginalité et de clandestinité, compte tenu de la grande adaptabilité des *déviants*
 - elle peut être un frein au développement et au changement social
- h. *Vers une nouvelle économie de la réaction sociale organisée*
 - adopter un profil bas, réduire l'emprise du pénal sur la vie sociale
 - rechercher le consensus

4. Au-delà du pénal

Le pénal comme avatar.

- a. *L'argument pénal comme prétexte à répression/élimination*
- b. *Le pénal comme instrument de la compétition sociale*: les enjeux
 - mainmise sur l'espace urbain. Les déguerpissements spoliation.
 - compétition économique: élimination de groupes ou d'agents économiques détenteurs d'un secteur clé
 - luttes ethniques
 - nationalisme et protectionnisme. Élimination/expulsion de minorités étrangères
 - luttes politiques et idéologiques
 - service d'une certaine image de la ville, ou du confort d'une classe privilégiée, ou d'un enjeu touristique
 - la notion *d'encombrement humain*
- c. *Mise en scène: le jeu*
 - l'Etat comme entrepreneur moral. Les campagnes orchestrées
 - l'entremise du parti unique ou dominant

- le travail des médias contrôlés par le parti
- d. *Les rumeurs et émotions collectives*
- comme produit direct de la manipulation
 - comme réponse positive au discours du pouvoir
 - adoption et amplification des slogans, accompagnement des mesures répressives
 - comme réponse négative au discours du pouvoir
 - éristance aux mots d'ordre ou à l'acte de répression; neutralisation ou atténuation des impacts
 - comme interpellation du pouvoir, par exemple à propos des prix.
 - stigmatisation d'abus réels ou imaginaires; le *peuple* demandeur de mesures répressives
- e. *La dialectique du pouvoir et de l'émotion populaire*
- les psychoses collectives comme outils de gouvernement.
 - subtilité ou brutalité de la mise en rapport
 - des médias médiateurs? le jeu du parti unique (ou dominant) et des autres groupes de pression
 - résistance des modèles culturels, des réalité quotidiennes, des stratégies de vie et de survie dans la ville

Sources

- Brillon, Yves. 1980. *Ethnocriminologie de l'Afrique noire*. Vrin, Paris et PUM, Montréal.
- Brillon, Yves. 1980. La délinquance juvénile en Afrique noire. Une augmentation réelle en voie de régression apparente. *Revue internationale de criminologie et de police technique* 30 (2): 149-162.
- Clinard, M.B. and D.J. Abott. 1976. Community organization and property crime, a comparative study of social control in the slums of an African city. In: *Delinquency, crime and society*. J. Short, ed. University of Chicago Press, Chicago:186-206.
- Collignon, René. 1984. La lutte des pouvoirs publics contre les 'encombrements humains' à Dakar. *Revue canadienne des études africaines* 18(3): 573-582.
- Haeringer, Philippe, Marion Aubree, François Raillon et Alain Roussillon. 1991. Violence dans les villes chaudes (Le Caire, Jakarta, Recife, Abidjan). dossier paru sous le titre 'Changement d'échelle, tranquillité perdue' dans *le Monde Diplomatique* (mai 1986), repris in *La ville partout et partout en crise*, Manière de voir, Le Monde, Paris, n°13: 57-60.
- Houchon, Guy. 1982. La délinquance africaine comme amplification sociale de la déviance. *Revue internationale de criminologie et de police technique*, 32 (2): 147-164.
- Houchon, Guy. 1982. La théorie de la marginalité urbaine dans le tiers-monde. *Psychopathologie africaine* (Paris) 18(2): 161-229.
- Journet, Odile. 1983. Les petits vagabonds de Dakar. In: *Boy Poulo*.
- Mandel, Jean-Jacques. 1984. Série B sur le Wouri. In: *Capitales de la couleur*, Autrement, Paris, Hors série n° 9: 158-171.

- Midol, André. 1975. Affaires courantes ou criminalité? L'activité d'un commissariat de sécurité publique. *Psychopathologie africaine* (Paris) 13(2): 197-232.
- Ngangou, Nkashama Piers. 1983. *La malédiction*, AGECCOOP, Silex, Paris.
- Nzau, A.J. *Traite au Zaïre*. Série Polars noirs, l'Harmattan, Paris.
- Poitou, Danièle. 1981. Délinquance juvénile et urbanisation au Niger et au Nigeria. *Cahiers d'études africaines* (Paris) 21(1-3): 111-137.
- Poitou, Danièle. 1985. La rue squattée en Afrique. *Annales de la recherche urbaine* (Paris) n° 27.
- Salia, Breal Karul. *Les corruptibles. Quand les flamboyants fleurissent les blancs dépérissent*. l'Harmattan, Paris.
- Sarassoro, Hyacinthe. 1980. *La corruption des fonctionnaires en Afrique*, Economica, Paris.
- Sow, Fall Aminata 1979. *La grève des Battù*, roman, Les nouvelles éditions africaines, Abidjan.

Yves MARGUERAT
1994.

Urban Management and Urban Violence in Africa

Volume 2

Edited by
Isaac O. Albert
J. Adisa
T. Agbola
G. Hérault

*Proceedings
International Symposium on Urban Management
and Urban Violence in Africa*

Ibadan
7-11 November 1994

IFRA - IBADAN